

Association des anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du lundi 6 décembre 2021 à Montmarault

Présents :

Mesdames : FOUGEROUZE Anie, DELECRAY Huguette

Messieurs AUGER René, BAQUIER Maurice, DERET Jean, HENRY Jean-François,
POURVOYEUR Michel, ROBERT-TRAHAN Alain, THUAULT Jean-Pierre,
VANNEAU Claude

Excusés

Mesdames BARDET Chantal, FAVIER Camille

Messieurs BOYER Raymond, VERRON René, VILLECOURT Louis

Validation du compte rendu du conseil d'administration du 6 octobre 2021 :

Après discussion avec les membres présents du conseil d'administration, ce compte rendu est adopté à l'unanimité de ces derniers.

Bilan de notre participation à la troisième édition du Salon des Maires, des Présidents de communautés et des décideurs publics de l'Allier :

Les plaques ont été remises par les personnalités présentes sur le stand l'après-midi. M. THUAULT Jean-Pierre fait remarquer un manque flagrant de nos administrateurs lors de l'installation de notre stand la veille de la manifestation ainsi que le manque de membres de l'ADM03 pour la mise sous pli des documents distribués au salon.

Adhésions 2021 :

Deux nouveaux adhérents rejoignent notre association en fin d'année ; il s'agit de Messieurs GAMET et BOUGEROLLE. A cette date notre association compte 121 adhérents.

Point financier :

Le montant du compte Crédit Agricole s'élève, à ce jour, à 2186,17 € avec un reste à régler de 481,00 € correspondant à la facture des insignes à venir.

Au premier janvier le montant du compte du Crédit Agricole devrait être de 1513,78 €.

A cette même date nous disposons sur notre livret d'un montant de 7231,93 €.

L'allocation que nous avons envisagée de verser aux jeunes étudiants de l'Allier en difficulté financière n'est pas réalisée à ce jour, faute de trouver un responsable pour attribuer cette aide.

M BAQUIER Maurice qui suit cette opération se rapprochera du groupement ESOPE afin de verser cette aide le plus vite possible.

Préparation du Congrès et de l'Assemblée Générale 2022 :

Cette manifestation se déroulera le samedi 14 mai 2022 à Hérisson dans la salle polyvalente. La restauration n'étant pas possible sur place, le traiteur de Cérilly sera

sollicité pour nous proposer un menu sur la base d'un montant de 30 € vins compris. Nous attendons sa proposition.

Il sera proposé pour les accompagnants la visite du château le matin de 10h30 à 11h15 pour un forfait de 50€ par groupe de 10 personnes.

L'après-midi tous les congressistes pourront visiter le village de 15h30 à 17h00 pour un forfait de 50€ par groupe de 10 personnes ou en visite libre.

Le budget global de ces visites est estimé à ce jour à 320 €, le prix sera affiné après négociation.

Journal de liaison n°8 :

Ce journal en cours d'élaboration sera distribué lors du prochain congrès. M VERRON René sera chargé de préparer les articles concernant l'Assemblée Générale de la FAMAF et les rencontres de la francophonie, ces deux manifestations se sont déroulées les 12 et 13 octobre 2021 à Dagneux dans l'Ain.

Courrier de fin d'année aux adhérents et renouvellement des cotisations :

Dans ce courrier en cours d'élaboration il sera précisé la date du congrès 2022.

Projet de sortie 2022 :

Plusieurs possibilités à l'étude pour le printemps ou l'automne 2022 :

- visite du Sénat,
- visite du SICTOM Nord Allier Chézy
- visite du SDE 03 Moulins Yzeure

Mesdames DELECRAY Huguette et FOUGEROUZE Anie sont chargées d'étudier ces différentes possibilités.

Questions diverses :

Mme DELECRAY Huguette fait remarquer que les jeunes manquent parfois d'informations sur diverses fonctions régaliennes. Elle souhaite la mise en place de groupe de travail pour pallier ce manque d'information, cela pourrait être une mission pour notre association ?

Le Président fait part d'une information de dernière minute concernant la cessation d'activité de la société VEGAWEB à compter du 27 février 2022.

M. FRADIN François sera consulté afin de récupérer nos informations et de rechercher un autre hébergeur pour notre site.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le **lundi 7 février 2022 à 10h à Montmarault.**

La séance est levée à 12h10.